



DÉCLARATION FNEC FP-FO COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION 7 FÉVRIER 2024 Académie de Bordeaux

Madame la Rectrice,
Mesdames & Messieurs les membres du CSA Académique,

Tout d'abord, même si nous sommes déjà en février, la FNEC FP-FO vous présente, Madame La Rectrice, ses meilleurs vœux pour 2024. A vous et à tous les personnels du Rectorat de Bordeaux.

La FNEC FP-FO fait aussi le vœu que l'Ecole publique et ses personnels soient enfin à nouveau respectés. D'ailleurs avec notre déclaration intersyndicale du 23 janvier, avant le boycott de ce CSA, nous vous demandions notamment du respect pour les représentants des personnels. En effet, nous revendiquons toujours le droit de débattre des moyens octroyés à notre académie, et ce à tous les niveaux... Au niveau du Comité Social d'Administration Académique, mais aussi dans chaque Comité Social d'Administration Spécial Départemental. Nous avons obtenu, parfois non sans mal, que tous les CSA Spéciaux Départementaux se tiennent après ce CSA Académique. De même, pour la réunion des Conseils d'Administration dans les EPLE, nous vous demandons Madame La Rectrice de veiller au respect des dates... Certains chefs d'établissement ont prévu de consulter leur conseil d'administration sur la répartition de leur DGH, ou sur les créations/suppressions de postes, compétence des CA, avant que les enveloppes départementales n'existent, c'est-à-dire avant que les CSA SD ne se réunissent. Cela n'est pas acceptable. Nous comptons sur vous Madame La Rectrice pour que les représentants des personnels soient obligatoirement respectés.

La FNEC FP-FO souhaite également réaffirmer ici que face à la très forte dégradation du climat scolaire dans les EPLE et écoles de l'académie, les réponses apportées par l'autorité académique ne sont pas satisfaisantes. Peut-être en avez-vous pris la mesure, Madame La Rectrice, en tout cas, nous avons bien compris que vous n'appréciez pas que nous en doutions, mais force est de constater que nombreux sont les personnels qui ont le sentiment qu'il n'y a pas de réponse satisfaisante qui leur est

apportée lorsqu'ils déclarent officiellement une situation de souffrance au travail. D'ailleurs, en avez-vous réellement les moyens ? Nous savons bien que non Madame La Rectrice. En effet, pour y répondre efficacement, il faudrait notamment que l'autorité académique soit en capacité de recruter des équipes pluri-professionnelles complètes, de renforcer sensiblement toutes les vies scolaires pour accompagner les élèves... et aussi qu'elle ait les moyens de former les personnels d'encadrement pour qu'enfin le respect a priori de la parole des enseignants soit effectif.

Enfin, pour répondre de manière adaptée à une grande partie de la souffrance des personnels, il faudrait pouvoir arrêter la politique d'inclusion systématique et forcée, il faudrait pouvoir créer les postes spécialisés nécessaires, il faudrait pouvoir maintenir, voire créer, des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, il faudrait pouvoir décider d'abandonner les mesures de l'Acte 2 de l'École inclusive, il faudrait pouvoir créer un statut pour les AESH et les AED avec un « vrai » salaire... Madame La rectrice, nous avons bien conscience qu'à toutes ces revendications portées notamment le 1^{er} février à Paris par plus de 5000 manifestants, vous ne pouvez pas y répondre. C'est pourquoi Madame La Rectrice, nous insistons, les réponses apportées par l'autorité académique à la très forte dégradation du climat scolaire dans nos EPLE et écoles ne sont pas satisfaisantes.

Ce jeudi 1^{er} février, les personnels de l'Education Nationale étaient appelés à faire grève et à manifester pour les salaires, contre les suppressions de postes et contre la mise en place des réformes à marche forcée, notamment celle des LP. Bien évidemment, les revendications portées le 25 janvier à Paris, étaient également présentes ce 1^{er} février.

A Bordeaux, la manifestation a réuni plus de 4000 collègues. C'était une belle manifestation si on considère que seuls les personnels de l'Education Nationale étaient concernés. Les collègues de l'académie ont également manifesté à Pau (1000), Bayonne (1000), Périgueux (600), Mont-de-Marsan (400) et à Agen (300). Les taux de grévistes dans le 1^{er} degré et en collège ont été très élevés.

A la FNEC FP-FO, nous savons que nous devons œuvrer à l'organisation efficace de la suite de la mobilisation. Nous allons nous y employer pour qu'enfin les personnels obtiennent satisfaction !

Concernant précisément l'ordre du jour de ce CSA, nous interviendrons essentiellement en séance. Toutefois, comme il va être question de la répartition des

enveloppes départementales des emplois, c'est-à-dire des moyens donnés aux DASEN pour allouer les DGH aux EPLE, la FNEC FP-FO souhaite dans cette déclaration affirmer qu'elle revendique :

- 🔊 l'abandon des « chocs des savoirs » avec notamment les groupes de niveaux, qui désorganisent les collèges et déstabilisent l'ensemble des enseignants. Nous n'écrivons pas ici toutes les conséquences néfastes de cette mesure, elles feront très certainement partie des débats. Mais pour l'essentiel, cette mesure, qui se fait presque à moyens constants, va créer des situations RH très difficiles à résoudre, dégrader les conditions de travail et décourager les enseignants. Si vraiment le gouvernement veut imposer cette réforme, contre l'avis même des enseignants, alors il faut, Madame La Rectrice, abonder l'ensemble des DGH de collèges afin que les groupes de sciences, les groupes de langues, les heures de latin, etc. existant avant cette mesure, puissent continuer à exister après cette mesure. Sinon, oui, cette mesure balaie d'un seul coup l'identité d'un établissement et le travail effectué par les équipes pédagogiques et de direction depuis de nombreuses années.
- 🔊 le retour du financement de la totalité des heures de découverte professionnelle pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA. Pour rappel, même si vous ne voulez pas le reconnaître, Madame La Rectrice, cette mesure de diminution de moyens pour nos élèves les plus fragiles est une décision qui ne s'appuie sur aucun texte et qui n'existe nulle part ailleurs en dehors de notre académie. Avec cette mesure, vous créez de la souffrance chez les élèves et chez les PLP.
- 🔊 l'abandon de la réforme des LP qui, même si globalement n'entraîne pas pour cette année une baisse des DGH, va mécaniquement, à cause des nouvelles grilles, mais aussi à cause de la volonté du Président Macron de supprimer des formations tertiaires, provoquer des suppressions de postes de PLP dans certaines disciplines.

Pour terminer, nous souhaitons rappeler quelques-unes de nos revendications :

- 🔊 l'annulation des suppressions de postes et la création des postes nécessaires ;
- 🔊 l'arrêt de toutes les mesures qui remettent en cause nos statuts, dégradent les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves : « Choc des savoirs », Pacte, réforme de la voie professionnelle, SNU, uniforme, loi 3DS, loi Rilhac, évaluations d'écoles et d'établissements, etc. ;
- 🔊 le retour à un baccalauréat, premier grade universitaire, fondé sur des épreuves disciplinaires, nationales, ponctuelles, terminales, anonymes, permettant aux lauréats de s'inscrire dans l'université de leur choix ;

- l'augmentation immédiate des salaires a minima à hauteur de l'inflation, soit + 10 % du point d'indice pour tous, sans contrepartie et non conditionnée à un prétendu « mérite », et l'ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 2000 (28,6 %) ;
- la création d'un statut d'AESH ;
- la création d'un statut d'AED.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC FP-FO
Olivia Queysselier, Kévin Bastien,
Reynald Diranzo, Eric Mouchet.